

Premiers résultats de l'enquête une « nuit donnée » - Paris

**Présentation de l'enquête :** Dans le cadre du plan de sortie de l'hiver la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement et la Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale, se sont associées pour organiser une enquête auprès des personnes accueillies dans les structures franciliennes ouvertes pendant la période hivernale. Cette enquête « une nuit donnée » s'est déroulée la nuit du 21 au 22 février sur les personnes présentes dans les centres d'hébergement, les abris de nuit et les gymnases franciliens, qu'ils soient de renfort hivernal continu ou exceptionnel. Les structures disposaient d'un délai d'une semaine pour remplir les questionnaires concernant les personnes présentes la nuit du 21 au 22 février.

Cette enquête avait pour objectifs de mieux connaître les modes d'admission ainsi que le public accueilli dans le dispositif hivernal, de mieux cerner les situations et les difficultés des personnes prises en charge, afin d'adapter et améliorer le dispositif lui-même.

Le questionnaire de l'enquête concernant les usagers devait être complété par l'intermédiaire des accueillants (bénévoles ou professionnels) des structures. Ce questionnaire était totalement anonyme et l'adhésion de la personne devait être préalablement recueillie. Le questionnaire était divisé en deux parties. La première concernait l'ensemble des personnes composant le ménage et décrivait les caractéristiques socio-démographiques de ces personnes. Les questions de la seconde partie n'étaient posées qu'à une personne du ménage désignée comme personne de référence (personne de plus de 18 ans).

Concernant la représentativité des résultats, cette enquête visait à priori l'exhaustivité des personnes accueillies cette nuit-là. Toutefois, celle-ci est limitée par la nécessité de l'accord des personnes enquêtées. Par ailleurs, l'accueil hivernal est également assuré dans les hôtels en priorité destinés à l'accueil des familles, ce qui limite leur présence dans les résultats qui suivent.

**Premiers résultats :**

- **sur la qualité des réponses**

L'intérêt montré par les enquêtés (usagers et intermédiaires) pour cette étude s'illustre par le retour de questionnaires pour l'intégralité des structures faisant partie du champ de l'enquête, ainsi que par un taux significatif de réponses exploitables aux différentes questions. En effet, le taux de non réponse pour chaque question ne dépasse pas 6 %.

L'enquête « une nuit donnée » s'est déroulée dans 20 structures en ce qui concerne les places financées par l'unité territoriale 75 de la DRIHL. Parmi ces structures, quatre d'entre-elles étaient situées en dehors de Paris intra-muros (trois dans le Val-de-Marne et une en Seine-Saint-Denis). 920 questionnaires ont ainsi été renseignés, correspondant à 1098 personnes enquêtées. Parmi elles, 318 étaient hébergées en dehors de Paris (191 dans le 94 et 127 dans le 93, soit respectivement 17,4 % et 11,6 %).

- **Résultats sur l'ensemble des personnes enquêtées :**

Près de 46 % des enquêtés parisiens ont été orientés vers la structure par le 115 et 32,3 % par les SIAO.

7 personnes sur dix sont des personnes seules. Les enfants accompagnant leur famille représentent un peu moins de 10 % des « parisiens » hébergés, la plupart font partie d'une famille monoparentale. Les groupes d'adultes accompagnés ou non d'enfant restent très marginaux.

La moyenne d'âge des adultes est de 40,8 ans. Près d'un enquêté sur quatre a 50 ans ou plus. 72,6 % des adultes hébergés sont des hommes. La part des étrangers non ressortissant de l'union européenne est relativement importante (60,6%). Les adultes de nationalité française représentent 27,2 % des adultes hébergés.

#### - **Résultats sur les ménages (secondes partie du questionnaire)**

La durée déclarée de cette situation de précarité pour près d'un ménage sur deux est d'au moins 1 an dont près de trois sur dix déclarent être dans cette situation depuis au moins 5 ans.

Environ 85 % des ménages enquêtés ont une domiciliation administrative. Pour neuf sur dix d'entre eux, cette domiciliation se situe à Paris.

Près de trois ménages enquêtés sur dix déclarent ne pas être suivis par un travailleur social. Pour les autres, les travailleurs sociaux mentionnés exercent le plus souvent dans une association (59,2%).

Environ un quart des ménages déclarent n'avoir aucune couverture maladie et un peu moins de trois ménages sur dix bénéficient de l'Aide Médicale État.

Plus de la moitié des ménages enquêtés déclarent ne percevoir aucune ressource (56,4%). Les ressources déclarées comme perçues sont le plus souvent issues de minimas sociaux ou d'allocations.

Pour deux ménages sur cinq, le motif d'admission dans l'une de ces structures hivernales est de sortir de la rue, d'un hébergement de fortune ou d'un squat. Une arrivée récente en région parisienne ou en France, la perte de logement ainsi que la sortie d'une structure d'hébergement sont également souvent cités comme motifs d'admission, ils représentent respectivement 9,2 %, 9,0 % et 8,8 % des réponses.

À la question sur leur lieu de résidence le plus fréquent au cours du mois précédent l'enquête, un peu plus de la moitié des ménages répondaient qu'ils étaient dans le même lieu d'accueil que le jour de l'enquête ; 12,6 % répondaient qu'ils étaient dans un autre centre d'hébergement et 12,4 % dans un gymnase ou une salle municipale.

67,8 % ont déclaré avoir un projet. Ces projets sont le plus souvent de trouver un travail ; un logement ou un hébergement ; d'être régularisé ou de reprendre ses études.